

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE FEVRIER 1986

METEOROLOGIE

En février, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à - 1,8 °C, chiffre inférieur de 2,9 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 53 mm de **précipitations** et 22 heures d'**insolation**, représentant respectivement 88,3 % et 22,4 % des valeurs moyennes de février.

POPULATION

En février, la **population résidente** du canton a augmenté de 999 personnes et se chiffre à 358 822 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un **gain migratoire** de 984, saisonniers compris (arrivées dans le canton : 2 044, départs : 1 060), et d'un **gain du mouvement naturel** de 15 (naissances : 299, décès : 284). En une année - de fin février 1985 à fin février 1986 - la population du canton s'est accrue de 1 562 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin février, à 85 541 (février 1985 : 82 630), dont 59 804 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 923 saisonniers et 24 814 frontaliers. En une année - de fin février 1985 à fin février 1986 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 957, celui des frontaliers de 911, celui des saisonniers de 43.

A fin février, le nombre des **chômeurs complets** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 879 (1 907 à fin janvier) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 82 (79 à fin janvier). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active, s'élève à 1,1 %.

ENERGIE

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 176,4 millions de kWh (février 1985 : 162,6 millions de kWh) et celle du gaz à 130,7 millions de kWh (février 1985 : 109,4 millions de kWh).



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

112 logements, dont 14 villas, ont été autorisés en février, ce qui porte à 171 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 234 pour la même période de l'année précédente. 144 logements, dont 19 villas, ont été achevés en février, ce qui porte à 180 l'ensemble des logements construits depuis le début de l'année, contre 289 pour la période correspondante de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En février ont été enregistrées 211 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 4 325 milliers de francs, contre 244 pactes et 4 891 milliers de francs en février 1985.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin février 212 928 unités, dont 178 798 autos (février 1985 : 206 105 véhicules et 173 796 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de février 6 493 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 408 178 passagers, contre 5 956 mouvements d'appareils et 372 267 passagers en février 1985.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en février par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 041 millions de francs (2 823 millions de francs en février 1985).

TOURISME

En janvier, 61 118 hôtes (57 760 en janvier 1985), dont 51 411 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 158 141, contre 147 990 en janvier 1985.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) est resté stable en février et s'élève à 111,4 points. En douze mois, il a augmenté de 2,3 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 137,0 points en février.

POURSUITES ET FAILLITES

En février, 7 670 réquisitions de poursuite (7 667 en février 1985) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 66 séquestres (52 en février 1985).